



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la greffière de la Ville de Grande-Rivière, que le conseil municipal de la Ville de Grande-Rivière a adopté son budget 2025 lors d'une séance tenue le 16 décembre 2024.

Le budget se résume comme suit :

Budget adopté de 7 559 100\$ comparativement à 7 526 100\$ en 2024, une augmentation des dépenses de 33 0000 \$ (0,44%).

a) Détail des dépenses

- Administration générale	1 140 200\$
- Sécurité publique	603 400\$
- Transport	1 244 400\$
- Hygiène du milieu	1 597 800\$
- Santé et bien-être	67 500\$
- Aménagement, urbanisme et développement	552 900\$
- Loisir et culture	548 300\$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés	1 804 600\$

b) Détail des revenus

- Taxes	4 770 987\$
- Paiement tenant lieu de taxes	457 495\$
- Transferts de droits	839 000\$
- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts	1 004 800\$
- Services rendus	311 800\$
- Imposition de droits	55 000\$
- Intérêts	108 500\$
- Autres revenus	11 518\$

Le pourcentage des revenus provenant des taxes est de 63 %.

Le conseil municipal a fixé le taux de taxe foncière à 0,66\$/100\$ d'évaluation en 2025 comparativement à un taux de 1,00\$/100\$ d'évaluation en 2024.

Le conseil a également adopté son programme de dépenses en immobilisation 2025-2026 2027 pour un total de 19 534 400\$

Donné à Grande-Rivière,
ce 22^{ème} jour de janvier 2025

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, Greffière